
Programme de Formation

RGPD en Établissement de Santé Les fondamentaux

Contenu pédagogique



Objectifs

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'appliquer les principes fondamentaux du RGPD dans le cadre des prérequis Hop'EN



Public visé - Niveau Débutant

DPO

RSSI

DSI

DIM

RH

Directions

Professionnel hospitalier en charge du traitement des données à caractère personnel



Prérequis

Aucun



Description

- Comprendre les principes clés du règlement européen et de la protection des données personnelles, pour application dans une structure de santé
 - Le RGPD, c'est quoi ?
 - Le RGPD, Quelles sanctions, en cas de non respect ?
 - Une Donnée à Caractère Personnel (DCP), c'est quoi ?
 - Un Traitement de Données à Caractère Personnel, c'est quoi ?
 - Le Responsable de Traitement (RT), c'est qui ?
 - Le Sous-Traitant, c'est qui ?
 - Le Contrat de Sous-Traitance, c'est quoi ?
 - Responsabilité conjointe, c'est quoi ?
 - Un Traitement de Données à Caractère Personnel, Licite
 - Le Délégué à la Protection des Données (DPD - DPO), fait quoi ?, c'est qui ?
 - Des données sensibles, c'est quoi ?
 - Une Donnée de Santé à Caractère Personnel, c'est quoi ?
 - Droits de la personne concernée
 - Une violation de données à caractère personnel, c'est quoi ?, que faire ?
 - Registre des activités de traitement de DCP/DSCP
 - PIA , c'est quoi ?, quand faire ?, comment faire ?
 - Obligations et recommandations
 - Cadrage du projet RGPD
 - La Télémédecine
- Appliquer les principes fondamentaux du RGPD dans le cadre des prérequis Hop'EN
 - Procédure de remontée et de traitement des incidents SI (prérequis P2.4)
 - Règles d'accès et d'usage du SI (prérequis P3.2)



- Information des patients sur les conditions d'utilisation des Données de Santé à Caractère Personnel et les modalités d'exercice de leur droit d'opposition (prérequis P3.3)
- Existence d'une fonction DPD et présence d'un registre des activités de traitement des Données à Caractère Personnel (prérequis P3.6)
- DPD, Rapport d'activité (prérequis P3.6)
- Étapes (prérequis P3.6)



Modalités et délais d'accès

Modalités d'accès :

- Satisfaire aux pré requis
- Inscription sous réserve de la validation par le service formation de l'établissement

A l'issue de la validation de l'expression des besoins et de la date de réalisation, une convention est envoyée au service formation et/ou au commanditaire.

La convention signée par l'établissement confirme la contractualisation de l'action de formation et l'inscription des apprenants.

Délais d'accès :

A réception de la demande de pré-inscription, notre organisme de formation, contactera le commanditaire sous 30 jours.

La formation planifiée selon les disponibilités définies avec votre établissement est réalisée sous réserve de la réception de la convention signée.



Modalités pédagogiques

Formation basée sur une alternance de théorie et de pratique.



Profil formateurs

Délégué à la protection des données externalisé au profit des centres hospitaliers



Moyens et supports pédagogiques

A la charge de l'organisme de formation

- Support pédagogique
- Travaux pratiques basés sur un cahier d'exercices

A la charge de l'établissement

- Accès internet
- Etablissement autonome : Accès à l'environnement de formation et/ou production
- 1 PC par participant
- Vidéoprojecteur



Compétences visées

- Comprendre les principes clés du règlement européen et de la protection des données personnelles, pour application dans une structure de santé
- Appliquer les principes fondamentaux du RGPD dans le cadre des prérequis Hop'EN



Modalités d'évaluation et de suivi

En amont de la formation :

- Recueil des besoins des apprenants afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...).
- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer le niveau de départ

A la fin de la formation :

- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer l'acquisition des compétences.
- Evaluation sur exercices ou quiz pour certaines formations
- Evaluation par le formateur des compétences acquises par les apprenants.
- Questionnaire de satisfaction à chaud afin de recueillir la satisfaction des apprenants à l'issue de la formation.
- Questionnaire de satisfaction à froid, selon contexte, afin d'évaluer les apports ancrés de la formation et leurs mises en application au quotidien.
- Attestation de fin de formation envoyée à l'apprenant



Informations sur l'accessibilité

Pour toute situation de handicap à prendre en compte, veuillez contacter nos référentes

Emmanuelle VALANT (site de Toulouse), ou Rozenn COTTO (site de Rennes)

Par mail à l'adresse de l'organisme de formation ou par téléphone au 05 34 61 50 00 afin d'étudier la solution adaptée à votre besoin.

Organisation



Durée de la formation

7 heures



Modalité d'organisation

Mixte



Nombre de participants

Minimum : 1

Maximum : 8



Tarification (Net de taxes)

INTER (par participant)
0,00 €

INTRA
1 700,00 €